

Partenaire du service Insertion

EGEE, un atout pour nos stagiaires

Mandatés par Catherine Baron, responsable d'insertion, pour intervenir auprès des stagiaires lors d'entretiens d'embauche plus vrais que nature, les conseillers d'EGEE -Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise- peuvent également apporter leur soutien aux stagiaires-candidats à la création d'entreprise.

VINGT conseillers EGEE exercent différentes missions en Dordogne. Issus du monde de l'entreprise ou des finances où ils avaient des responsabilités importantes, ces retraités bénévoles donnent leur temps et transmettent leurs compétences avec un enthousiasme communicatif. En Dordogne, leurs profils leur permettent d'apporter leur aide dans les domaines suivants : gestion des entreprises, management de la production, qualité, ressources humaines, transports et logistiques, achats, marketing et relations commerciales, finances, assurances et gestion immobilière...

Les interventions qu'ils mènent auprès des stagiaires depuis mars 2005 s'avèrent payantes : Des simulations d'entretiens d'embauche avec vérification du CV se sont multipliées et,

aujourd'hui, toutes les formations qualifiantes en bénéficient. Après l'entretien avec le stagiaire les professionnels d'EGEE font un retour individuel immédiat sur l'échange, puis un retour collectif avec l'enseignant.

"En 2005, l'intervenant était présenté à la section avant la série d'entretiens ; aujourd'hui, pour être plus en phase avec la réalité, on dit au stagiaire d'imaginer qu'il se présente pour un entretien d'embauche dans un cabinet de recrutement avec son CV et une lettre de motivation" commente Catherine Baron, responsable d'insertion qui a pour objectif de faire intervenir l'équipe dès le préparatoire spécifique. "Ce qui apparaît dans ce genre d'exercice c'est que le savoir-être est presque aussi important que le savoir-faire : c'est le savoir-être qui va faire la différence entre deux candidats à compétences égales... Dans leur majorité les stagiaires sont heureux de participer" conclue Catherine Baron.

EGEE a également soutenu un projet d'installation dans la restauration en Dordogne, assuré l'appui et les conseils techniques dans l'élaboration du projet d'installation d'Eric Poirson, stagiaire fleuriste, pour son magasin franchisé "Un été à la campagne" à Millau. Remercions les bénévoles d'EGEE, O. Lebronton, K. Froidure,

J.-C. Pervieux, J.-C. Gargaud, P. Gicquel, J.-P. Eymérie, pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent à nos stagiaires !

Les conseillers de Dordogne interviennent depuis le mois de mars 2005 auprès des stagiaires



EGEE fête ses 25 ans d'existence

En 1979, la DATAR confie à un ingénieur marseillais en retraite, Claude Favre-Epstein, une étude régionale sur les PME / PMI. Il constate la solitude des petits entrepreneurs et émet l'idée d'un rapprochement avec les retraités, ainsi qu'avec les préretraités déjà nombreux.

A l'occasion de cette étude, l'association des Ages, créée en 1977 sur l'initiative de la Caisse des Dépôts et Consignations, du CNRS et de la Fondation de France, devient EGEE - Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise.

Par convention en juin 1982, EGEE devient autonome et obtient le concours financier des Ministères de l'Artisanat, du Commerce, de l'Industrie et de la DATAR - Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Les fonds publics de fonctionnement en sont confiés à l'ANCE - Agence Nationale pour la Création d'Entreprise. En 1982, 1138 conseillers sont opérationnels dans toute la France. Dès 1983, ils ont déjà traité 3200 dossiers de PME et d'artisans. La montée en puissance de l'association est rapide et on compte 2000 conseillers en 1986.

Dans une perspective d'assistance socio-économique, EGEE diversifie ses activités et accompagne dans leurs actions de nom-

breuses structures : collectivités et institutions publiques, associations, établissements scolaires et universitaires, PME / PMI... En 2000, l'association a adopté ses statuts et ses structures actuelles. Bernard Souny, après une carrière bien remplie à Air France sur 4 continents, préside aux destinées d'EGEE et de ses 2500 conseillers qui ont effectué 43 000 jours d'activité en 2003.

Vers un projet européen

En 1987, à l'initiative d'EGEE, plusieurs associations européennes ayant les mêmes buts se regroupent et créent le REBE - Réseau Européen de Bénévolat Economique. Des missions internationales sont alors réalisées, en particulier vers les pays de l'Est, dans le cadre des programmes PHARE et TACIS conduits par l'Union Européenne.

D'autres associations européennes ont participé également avec succès à ces programmes. De ce fait, la Commission européenne a formulé le souhait d'un regroupement élargi de toutes celles-ci. C'est ainsi que se crée en mars 2000 le CESES - Confédération of

European Senior Expert Services, association internationale de droit belge ainsi officiellement reconnue. Elle regroupe, avant l'élargissement, 24 organisations de seniors des 15 pays de la Communauté, totalisant 25 000 membres. Le président d'EGEE, Bernard Souny en assure la présidence depuis sa création.

Source : Historique "emprunté" sur le site internet de l'association.

La com

Les trois jours pour l'emploi et la formation. - C'est la cinquième fois que le CRP participe à ce forum organisé par l'Espace Economie Emploi et la Mission Locale de Périgueux avec lesquels nous avons signé il y a quelques temps une convention de partenariat.

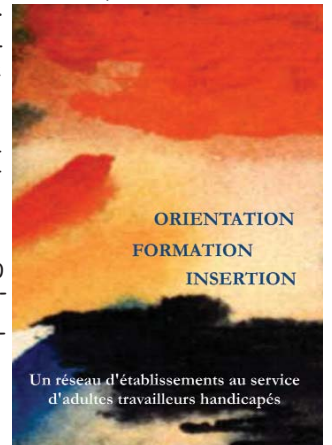
Cette année, les Trois Jours pour l'Emploi ouvriront leurs portes le mardi 27 juin à 9 h pour se terminer jeudi 29 juin vers 17 h. Participeront les horticulteurs qui présenteront un décor paysagé, une production de floriculture et de pépinière sous abri, une présentation de la nouvelle section Vendeur conseil en jardinerie. Les selliers et les fleuristes, fidèles de la manifestation, sont empêchés cette année pour cause d'impératifs pédagogiques ou de congés. Ils nous prêteront du matériel et des décors ; ainsi, ils seront quand même un peu parmi nous ! Les employés de collectivité, comme à leur habitude, fabriqueront de délicieuses quiches et pizzas puis feront le service au cocktail d'inauguration.

Merci d'avance à tous les participants, stagiaires et formateurs qui se mobiliseront pour que ces trois jours soient, comme chaque année, une réussite, tant en terme d'image pour le CRP qu'en terme de convivialité pour l'équipe.

Prochaine publication d'une plaquette Fagerh grand Sud-Ouest. - Le groupe communication Fagerh grand Sud-Ouest a conçu une nouvelle plaquette recensant l'intégralité des formations "rééducation professionnelle" dispensées en Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Presque toutes, dans les faits, puisque l'ADAPT s'est retirée officiellement de la Fagerh en début d'année et que le CRIC Toulouse a refusé de participer...

La première plaquette, malgré son look un peu tristounet et sa belle faute en première page, avait été diffusée sur les salons, forums, auprès des professionnels : soit près de 7000 exemplaires ! Un outil pratique et abordable pour les professionnels qui ne possèdent pas tous le fameux annuaire de la Fagerh ou pour les futurs stagiaires en recherche de formation. Espérons le même succès pour la nouvelle plaquette en cours d'impression dans la section Imprimerie de l'YMCA Colomiers près de Toulouse.



Un réseau d'établissements au service d'adultes travailleurs handicapés

Le site internet du CRP bien placé. - Merci à Anthony Jollain qui a "boosté" le site du CRP (www.crp-clairvivre.fr) de manière à ce qu'il soit encore mieux référencé. Au 9 mai : Mot clé demandé : centre de rééducation professionnelle Google : 4ème dans la première page ; Wanadoo : 2ème dans la première page ; Voilà : 2ème dans la première page

Mot clé demandé : rééducation professionnelle Google : 10ème de la deuxième page ; Wanadoo : 8ème de la première page ; Voilà : 8ème de la première page Un bilan positif pour le site qui reste cependant à améliorer !

La journée portes ouvertes. - Initialement prévue en mai en coopération avec les autres structures de la Cité, cette manifestation a été annulée par manque de temps des uns et des autres...

Le CRP ne renonce pas pour autant à proposer une journée portes ouvertes le jeudi 21 septembre à laquelle seront essentiellement conviés des structures implantées sur les départements de la Dordogne, de la Corrèze et de la Haute-Vienne :

- les entreprises concernées par nos formations,
- les associations d'insertions,
- les représentants des différentes institutions, dont les politiques,
- les collègues des autres centres.

Concernant les entreprises, il s'agit de favoriser sur le long terme l'insertion des stagiaires, mais également de faire des recrues pour nos jurys.

Nous ferons découvrir les qualités de notre dispositif aux représentants des institutions et aux politiques nouvellement concernés par les questions de l'orientation des Travailleurs Handicapés. Leur implication dans l'implantation des Maisons Départementales des Personnes Handicapées depuis le 1er janvier 2006 rend cette démarche intéressante. Nous inviterons bien entendu les partenaires avec nous travaillerons dans les groupes FAGERH et ARCAF. Catherine Baron et Arielle Watiez auront à organiser la manifestation avec le soutien de Dominic Leclerc. Si vous souhaitez nous communiquer les coordonnées de personnes que vous désirez inviter à cette occasion, n'hésitez pas !

CRP InfoS en ligne. - Les numéros du journal interne du CRP sont maintenant accessibles (en version PDF) sur le site internet www.crp-clairvivre.fr dans la rubrique "CRP InfoS".

Un lieu plein de charme et de mystère : visite guidée

Le projet de réhabilitation de la pergola par les sections "paysage" et AEB du CRP avec le soutien des services techniques a mobilisé l'intérêt de la plupart des services de la Cité accueillant du public. Ces derniers avaient été sollicités pour réfléchir à l'utilisation qu'ils pourront faire de ce lieu.

Deux visites ont été organisées les 23 et 30 janvier pour leur permettre de visualiser le site. Si certains des visiteurs connaissaient déjà la Pergola, d'autres ont été surpris par la richesse et le potentiel de ce lieu plein de charme et de mystère. Une réunion s'est tenue le 13 mars dans le but de :

- répertorier les projets d'utilisation du lieu issus des services de la Cité et des structures municipales,

- en délimiter les points communs et les contradictions dans le cadre d'un futur aménagement,
- proposer un projet global tenant compte des différentes demandes,
- en soumettre la faisabilité aux "techniciens".

Trois emplacements ont été pré-définis comme lieux potentiels d'aménagements :

- la pergola,
- en contrebas, les abords d'une petite mare, pour l'instant à l'état sauvage,
- une grande pente engazonnée perpendiculaire à la pergola.

Spectacle, relaxation et jeux

Les participants se sont mis d'accord sur un certain nombre de points : la pergola serait le lieu consacré au spectacle (théâtre, danse, musique...) et au festif alors que le secteur de la mare serait essentiellement dédié à la relaxation, la gymnastique douce, la détente.

Les enfants pourraient éga-

lement venir y faire des goûters aux beaux jours. La pente engazonnée pourrait, avec un minimum d'aménagements, servir de gradins naturels pour du cinéma de plein air. Sur le plat, un terrain de jeu pourrait être inventé pour les enfants. Il a été également question du parcours santé qui pourrait prendre son départ dans les environs.

Sauvegarder le côté naturel du lieu

De manière générale, les participants se sont prononcés pour sauvegarder au maximum l'environnement naturel et certaines "traces du passé" comme des colonnes en bon état. Il a été mis en avant, lors de la réunion, qu'il existait des normes réglementaires en matière de création et d'utilisation de ces aménagements. Il est impératif de les prendre en considération lors de l'élaboration des projets. Une étude de faisabilité, des plans et un chiffrage



Mesdames Fontas (garderie) et Janiaud (Préparatoire polyvalent CRP), M. Fougeyrolles (Section paysage CRP)



devraient être soumis à décision prochainement.

A suivre...

De très vieux Thuyas, dont les troncs sont magnifiques, délimitent la Pergola (partie haute) de la pièce d'eau.



La pergola domine une pièce d'eau ombragée. La "musique" d'une petite cascade incite à la détente, à la relaxation...



Les infos de l'ANFH

Le Congé de Formation Professionnelle

Le mercredi 15 mars, un représentant de l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel hospitalier est venu nous présenter trois types d'actions de formation pour lesquelles la Cité de Clairvivres cotise chaque année.

Le congé de formation professionnelle (CFP) est un droit statutaire qui donne aux agents la possibilité de suivre à leur initiative et à titre individuel des formations à visée professionnelle (reconversion, réalisation d'un projet personnel) distinctes de celles faisant partie du plan de formation continue.

Accessible après trois ans de service

Le CFP est accessible à l'ensemble des agents hospitaliers publics titulaires, stagiaires et contractuels. Il faut avoir accompli au moins trois ans de service effectif et être en position d'activité. Le CFP peut être utilisé en une seule fois ou réparti sur toute la durée de la carrière. Sa durée maximale est de trois ans. La période indemnisée (une prime mensuelle de 85 % du salaire brut) est de 12 mois. Toutefois, si la formation envisagée est d'une durée effective égale ou supérieure à deux ans à temps plein, l'indemnité peut être versée au-delà de 12 mois mais dans une limite de 24 mois. Pendant le Congé de Formation professionnelle, le salarié reste en position d'activité. A ce titre, il conserve ses

droits à avancement, aux congés et à la retraite, ainsi que sa couverture sociale. A l'issue de la formation, il réintègre de droit, dans son établissement d'origine, un emploi correspondant à son grade.

Une procédure en deux temps

Pour bénéficier d'un CFP l'agent doit demander une autorisation d'absence administrative à la Direction 60 jours au moins avant la date d'entrée en formation. La Direction doit faire connaître sa décision dans les 30 jours suivant la réception de la demande. Il ne pourra être opposé un 3ème refus à l'agent sans l'avis préalable de la commission administrative paritaire compétente. L'agent peut demander à bénéficier de la prise en charge financière de son Congé de Formation Professionnelle auprès du Comité de gestion Régional dont dépend géographiquement son établissement. A cette fin, il retire auprès de la Délégation régionale de l'ANFH un dossier de demande de financement qui comprend trois formulaires relatifs à :

- la demande personnelle de l'agent,
- l'autorisation d'absence administrative,
- l'organisme de formation.

L'agent adresse à la Délégation régionale de l'ANFH le dossier complet par lettre recommandée avec accusé réception. Les Comités de Gestions Régionaux se réunissent



périodiquement. Il est conseillé de prévoir un délai de 5 à 6 mois entre le dépôt de la demande d'autorisation administrative d'absence et le début de la formation.

La décision de la prise en charge financière relève de la compétence exclusive du comité de gestion Régional de l'ANFH qui disposera de 60 jours après réception du dossier pour se prononcer sur la demande de financement qui sera accordée selon ses crédits disponibles et ses priorités. En cas de rejet de la demande de prise en charge financière l'agent peut, s'il le souhaite, renoncer à son autorisation d'absence administrative.

Précisons que d'autres formations peuvent être prises en charge par l'ANFH : la VAE et le Bilan de compétence. Nous y reviendrons dans un prochain numéro...

Un complément d'info ?

Site de l'ANFH : www.anfh.asso.fr

Bienvenue aux nouveaux collègues Rachel et Henry



Rachel Roux, 39 ans, travaille depuis sept ans à Clairvivres, elle était auparavant au service intérimier. Elle intègre le service Insertion où elle travaillera essentiellement sur les CV des stagiaires. Henry Clergerie, 45 ans, nous arrive de Brive où il était ingénieur de maintenance dans l'industrie papetière. Recruté le 20 mars comme formateur, il interviendra sur les préparatoires spécifiques AEB, cuir, orthoprothèse et sur la préorientation.

Le coin de l'anim'

Les activités proposées

Tous les jours : Bibliothèque ouverte de 16 h 30 à 19 h au local animation ; musculation réveil musculaire "à la carte". Puzzles à disposition (2000 pièces). A partir de 20 h, un jeu différent.

LUNDI : Atelier cybernet au deuxième étage du CRP de 17 h à 19 h ; réveil musculaire à la salle de sport du pavillon de l'animation de 17 h 15 à 18 h 30 (tenue de sport et certificat médical rédigé par un médecin du centre exigés).

De 20 h à 22 h : soirée jeux.

MARDI : Marche à 17 h.

De 20 h à 22 h : soirée jeux.

MERCREDI : Réveil musculaire à la salle de sport du pavillon de l'animation de 17 h 15 à 18 h 30.

De 20 h à 22 h : Concours de billard, tarot, ping-pong, belote suivant les semaines.

JEUDI : Musculation à la salle de sport de 17 h à 19 h (tenue de sport et certificat médical rédigé par un médecin du centre exigés).

De 20 h à 22 h : soirée jeux.

VENDREDI : Une à deux fois par mois : soirée libre en ville.

SAMEDI : Sorties en ville : Limoges, Périgueux, Brive, Sarlat ou Bergerac ou sorties en grandes surfaces.

DIMANCHE : Excursions vers des sites touristiques de la région : grottes, châteaux, musées, parcs.... Déplacements en car (51 places) - inscription obligatoire à l'animation pour les sorties ; sorties cinéma, bowling, patinoire.

DANS L'ANNEE : Week-ends à thème : ski, parcs d'attraction... ; concerts, match de foot ou rugby... ; soirées dansantes, carnaval, hallo-ween, karaoké...

AU LOCAL : Prêt de VTT et de club de mini-golf, billard, ping pong, baby foot, jeux de société...

A la télévision : Soirées sports.

Les locaux de l'animation sont ouverts tous les jours de la semaine de 16 h 30 à 19 h et de 20 h à 22 h. Pour plus d'informations, contactez l'équipe d'animateurs : poste 2541.

Les prochaines sorties : Séjour le premier week-end de juillet au Puy du Fou en Vendée. En prévision : le 26 juin et jusqu'à la mi septembre plage d'été volley, foot... un barnum sera installé pour se déshydrater. Ne pas oublier de venir s'inscrire à l'animation du lundi au jeudi tous les soirs.

Au cinéma

Ciné Passion en Périgord propose :

Le jeudi 1 juin à 20 h 30 : "Mission Impossible 3", film américain réalisé par Jeffrey J. Abrams avec Tom Cruise dans le rôle principal : Ethan a quitté le service actif de la Force Mission Impossible pour un poste de formateur (mais non les filles ! Pas à Clairvivres !!!) Va-t-il enfin pouvoir mener une vie normale ? Action et adrénaline assurées. (durée 2 heures).

Le jeudi 15 juin à 20 h 30 : "Les Aiguilles rouges", film français réalisé par J.-F. Davy (Durée 1 h 30) : En septembre 1960, une patrouille de huit jeunes scouts indisciplinés est envoyée à titre punitif escalader le massif du Brevet à 2500 m d'altitude. Mais un danger extrême menace la jeune patrouille des Aigles... Une aventure humaine collective lors du passage à l'âge adulte. A découvrir !